



LE MOT DU MAIRE



Chères Saint-Bauzilloises, chers Saint-Bauzillois,

Enfin le printemps est là, cela va permettre à ceux qui jardinent de s'adonner à leur passion. Quel plaisir de voir la nature reverdir.

Le moral, comme le temps, revient au beau fixe.

Sécurité :

Dans la nuit du 15 au 16 avril, de nombreux actes de vandalisme ont été commis sur la commune, les vitres de 16 véhicules ont été brisées, d'autres communes limitrophes ont subi les mêmes actes odieux. Les caméras de la commune ont permis de voir les plaques du véhicule utilisé par les auteurs, malheureusement ce dernier était volé et a été retrouvé calciné.

L'enquête suit son cours en espérant que les délinquants seront rapidement retrouvés et sévèrement punis par la justice.

Dans le budget 2025, il est prévu d'augmenter le nombre de caméras notamment sur les parkings. *Assurer la sécurité des habitants est une des priorités du conseil municipal, car la sécurité est la première des libertés.*

Culture :

L'offre culturelle à Saint-Bauzille est abondante, fortement soutenue par la commune. De nombreux événements viennent égayer les week-ends des Saint-Bauzillois.

Dans chaque bulletin municipal, les associations annoncent leur programme pour les deux mois à venir.

Lors de ce budget 2025, les subventions à la culture ont été maintenues au même niveau malgré le désengagement partiel des autres financeurs.

Budget :

Le budget communal a été voté en conseil municipal. Comme je vous l'ai annoncé, la situation financière est bonne. Cela nous permet de maintenir un niveau de service attendu par les habitants du village.

Les dépenses de fonctionnement sont gérées au plus juste ce qui nous permet de reverser à la section investissement **551 911€**. Ce montant nous permet de continuer à investir sans augmenter les impôts et sans recourir à l'emprunt comme cela avait été promis lors de la campagne électorale.

Je reste très vigilant à ce que l'on dépense uniquement que l'argent que l'on a !

Comme annoncé lors du conseil municipal, les futurs projets seront financés en grande partie par l'autofinancement vu le désengagement de nos financeurs territoriaux. Pour cela, nous travaillons à développer des projets qui nous permettront de nous autofinancer.

Le budget de l'état doit faire 40 milliards d'économie sur le budget 2026 ce qui annonce encore des réductions drastiques des aides aux communes.

Concernant le projet Grand rue, je rappelle le coût du projet, **environ 3 millions d'€ TTC** soit **1.5 millions d'euros** pour la tranche 1 et **1.5 millions d'euros** pour la tranche 2. A date, aucune subvention ne nous a été accordée pour ce projet, ce qui de ce fait, le rend non viable pour les finances de la commune. Même en l'échelonnant en plusieurs tranches, ce projet s'étalerait au mieux sur 8 exercices budgétaires, et surtout, nous nous verrions contraints de bloquer tout autre financement de projet pendant 8 ans minimum.

De plus, cette contrainte amènerait à fermer la Grand Rue durant un délai beaucoup plus long qu'initialement prévu (11 mois x 2).

Donc à partir de ces exigences, nous travaillons dès à présent avec le conseil Municipal sur un nouveau projet finançable par le budget communal car la voirie de la Grand rue **doit absolument être refaite.**

Bien entendu, nous nous rapprocherons des personnes habitant la Grand rue qui souhaiteraient avoir plus de détails sur notre vision à court et moyen terme.

Oscar Alle, Maire

COMPTE FINANCIER UNIQUE

NOTE DE PRÉSENTATION BRÈVE ET SYNTHÉTIQUE DU COMPTE FINANCIER UNIQUE (CFU) 2024.

I. Introduction

L'article 242 de la loi de finances pour 2019 modifié par l'article 137 de la loi de finances pour 2021 a ouvert la possibilité d'expérimenter le compte financier unique (CFU) qui se substitue au compte administratif et au compte de gestion, par dérogation aux dispositions législatives et réglementaires régissant ces documents.

Le Compte Financier Unique (CFU) est né de la volonté des élus de simplifier l'élaboration et le vote des compte administratif et compte de gestion, en les regroupant au sein d'un seul document. Après une phase d'expérimentation débutée en 2019, le législateur impose sa généralisation à l'horizon 2027 (gestion 2026), en trois phases.

Dès lors, les collectivités ont pu, dès courant 2024, se porter candidates sur la première phase, à savoir un passage en 2025 au titre de la gestion 2024, ce qu'a fait la commune de Banne en juin 2024. Les prérequis sont d'avoir adopté la M57 sur le budget principal, et d'avoir dématérialisé toutes les procédures, à commencer par l'envoi du budget dématérialisé au contrôle de légalité (actes budgétaires). Le CFU est réalisé par le Service de Gestion Comptable (SGC) au vu des opérations comptables passées tout au long de l'exercice, charge pour les services ordonnateurs d'y adjoindre les annexes.

Aux termes des dispositions de l'article L.2313-1 du Code Général des Collectivités Territoriales : « Une présentation brève et synthétique retraçant les informations financières essentielles est jointe au budget primitif et au Compte Financier Unique (CFU) afin de permettre aux citoyens d'en saisir les enjeux ».

Ce qui change avec le CFU : Dans un seul document, le CFU, présente à la fois des données d'exécution budgétaire et des informations patrimoniales : ces données se complètent pour permettre de mieux apprécier la situation financière du budget concerné. La lecture de l'exécution budgétaire modernisée se complète d'une vision patrimoniale. Le bilan présente notamment la valeur des biens immobilisés, le niveau des créances et des dettes en fin d'exercice.

Avec une procédure de confection du CFU entièrement dématérialisée, des contrôles automatisés de cohérence se font entre les données de l'ordonnateur et celles du comptable de la DGFIP, ce qui simplifie les travaux des services en amont.

Le CFU 2024 a été voté le 14/04/2025 par le conseil municipal. Il peut être consulté sur simple demande au secrétariat général de la mairie aux heures d'ouvertures des bureaux. Il a été établi avec la volonté :

- De maîtriser les dépenses de fonctionnement tout en maintenant le niveau et la qualité des services rendus aux habitants ; - De contenir la dette en limitant le recours à l'emprunt ; - De mobiliser des subventions auprès de l'Etat, du conseil départemental et de la Région chaque fois que possible.

Les sections de fonctionnement et investissement structurent le budget de notre collectivité. D'un côté, la gestion des affaires courantes (ou section de fonctionnement), incluant notamment le versement des salaires des agents de la commune ; de l'autre, la section d'investissement qui a vocation à préparer l'avenir.

II. La section de fonctionnement

a) Généralités

Le budget de fonctionnement permet à notre collectivité d'assurer le quotidien.

La section de fonctionnement regroupe l'ensemble des dépenses et des recettes nécessaires au fonctionnement courant et récurrent des services communaux. C'est un peu comme le budget d'une famille :

COMPTE FINANCIER UNIQUE

le salaire des parents d'un côté et toutes les dépenses quotidiennes de l'autre (alimentation, loisirs, santé, impôts, remboursement des crédits...).

Pour notre commune :

Les recettes de fonctionnement correspondent aux sommes encaissées au titre des prestations fournies à la population (Garages, jardins, etc...) aux impôts locaux, aux dotations versées par l'Etat, à diverses subventions.

Les recettes de fonctionnement 2024 représentent 1 864 456.31 euros.

Les dépenses de fonctionnement sont constituées par les salaires du personnel municipal, l'entretien et la consommation des bâtiments communaux, les achats de matières premières et de fournitures, les prestations de services effectuées, les subventions versées aux associations et les intérêts des emprunts à payer.

Les salaires représentent 692 651.01 des dépenses de fonctionnement de la commune. Les dépenses de fonctionnement 2024 représentent 1 312 545.68 euros

Au final, l'écart entre le volume total des recettes de fonctionnement et celui des dépenses de fonctionnement constitue l'autofinancement, c'est-à-dire la capacité de la Commune à financer elle-même ses projets d'investissement sans recourir nécessairement à un emprunt nouveau.

Les recettes de fonctionnement des communes ont beaucoup baissé du fait d'aides de l'Etat en constante diminution.

Il existe trois principaux types de recettes pour une commune :

- Les impôts locaux - Les dotations versées par l'Etat - Les recettes encaissées au titre des prestations fournies à la population

b) Les principales dépenses et recettes de la section :

DEPENSES	MONTANT	RECETTES	MONTANT
Dépense courantes	415 607.57	Excédent brut reporté	361 081.94
Dépenses de personnel	692 651.01	Recettes des services	184 923.35
Autres dépenses gestion courante	178 463.66	Impôts et taxes	822 907.21
Dépenses financières	17 384.18	Dotations et Participations	633 913.21
Dépenses exceptionnelles	2 720.24	Autres recettes gestion courante	90 290.22
Autres dépenses		Recettes exceptionnelles	
Total dépenses réelles	1 306 826.66	Recettes financières	
Dotations Amortissement	434.63	Autres recettes	127 137.93
Virement à la section investissement		Total recettes réelles	1 859 171.92
Charges (écritures d'ordre)	5 284.39	Produits (écritures d'ordre entre sections)	5 284.39
Total général	1 312 545.68	Total général	1 864 456.31

Commentaires concernant les données de ce tableau

c) La fiscalité

Les taux des impôts locaux pour 2024 : ne sont pas augmentés pour la partie communale

- concernant les ménages
- Taxe d'habitation résidence secondaire. Taxe foncière sur le bâti. Taxe foncière sur le non bâti Le produit attendu de la fiscalité locale s'est élevé à 574 260€

d) Les dotations de l'Etat.

COMPTE FINANCIER UNIQUE

Les dotations attendues de l'Etat se sont élevées à 633 913.21€.

III. La section d'investissement

a) Généralités

Le budget d'investissement prépare l'avenir. Contrairement à la section de fonctionnement qui implique des notions de récurrence et de quotidienneté, la section d'investissement est liée aux projets de la commune à moyen ou long terme. Elle concerne des actions, dépenses ou recettes, à caractère exceptionnel. Pour un foyer, l'investissement a trait à tout ce qui contribue à accroître le patrimoine familial : achat d'un bien immobilier et travaux sur ce bien, acquisition d'un véhicule, ...

Le budget d'investissement de la commune regroupe :

- en dépenses : toutes les dépenses faisant varier durablement la valeur ou la consistance du patrimoine de la collectivité. Il s'agit notamment des acquisitions de mobilier, de matériel, d'informatique, de véhicules, de biens immobiliers, d'études et de travaux soit sur des structures déjà existantes, soit sur des structures en cours de création.
- en recettes : deux types de recettes coexistent : les recettes dites patrimoniales telles que les recettes perçues en lien avec les permis de construire (Taxe d'aménagement) et les subventions d'investissement perçues en lien avec les projets d'investissement retenus (par exemple : des subventions relatives à la construction d'un nouveau centre de loisirs, à la réfection du réseau d'éclairage public...).

b) Une vue d'ensemble de la section d'investissement :

DEPENSES	MONTANT	RECETTES	MONTANT
		Excédents résultats	684 495.07
		Virement de la section fonctionnement	
Remboursement emprunt	71 503.97	FCTVA	135 215.55
Travaux bâtiments : Maison des aînés, Ginesté, Coucouliègne, Isolation Mairie	1 165 540.41	Mises en réserves	600 000
Travaux voirie : Chemins+caméras+trottoirs+cimetiere	288 497.75	Cession immobilisation	
Achat Terrains : Parcelles pour cheminement doux + ruines La Coste.	76 406.25	Taxe aménagement	3252.66
Autres dépenses	233 069.51	Subventions	155 990.10
		Emprunt	
Travaux en régie	127 137.93		
Charges (écritures d'ordre)	5 284.39	Produits (écritures d'ordre entre sections)	5 284.39
Total général	1 967 440.21	Total général	1 584 237.77

c) Les principaux projets de l'année 2024 ont été :

Maison des Aînés- Appartement maison Coucouliègne- divers chemins

d) Les subventions d'investissements qui ont été encaissées :

de l'Etat : DETR + Fonds Verts : **notifiées en 2023, une partie encaissée pour Coucouliègne et Ginesté soit 155 990.10**

Conclusion :

Le déficit de l'année 2024 en investissement résulte du fait que les subventions accordées pour certains projets n'ont pas été encaissées, et que la commune a financé sur fonds propres tous les investissements, avec quelques imprévus tels que les toitures de la mairie et de la salle des associations qui ont dues être faite dans l'urgence, et la réhabilitation de l'atelier de soudure dont nous louons les locaux.

BUDGET

NOTE DE PRESENTATION BREVE ET SYNTHETIQUE DU BUDGET PRIMITIF 2025

Sommaire :

- I. Le cadre général du budget
- II. La section de fonctionnement
- III. La section d'investissement
- IV. Les données synthétiques du budget – Récapitulation

I. Le cadre général du budget

L'article L 2313-1 du code général des collectivités territoriales prévoit qu'une présentation brève et synthétique retraçant les informations financières essentielles est jointe au budget primitif afin de permettre aux citoyens d'en saisir les enjeux.

La présente note répond à cette obligation pour la commune ; elle est disponible sur le site internet de la commune.

Le budget primitif retrace l'ensemble des dépenses et des recettes autorisées et prévues pour l'année 2025. Il respecte les principes budgétaires : annualité, universalité, unité, équilibre, sincérité. Le budget primitif constitue le premier acte obligatoire du cycle budgétaire annuel de la collectivité. Il doit être voté par l'assemblée délibérante avant le 15 avril de l'année à laquelle il se rapporte, ou le 30 avril l'année de renouvellement de l'assemblée, et transmis au représentant de l'État dans les 15 jours qui suivent son approbation. Par cet acte, le maire, ordonnateur est autorisé à effectuer les opérations de recettes et de dépenses inscrites au budget, pour la période qui s'étend du 1er janvier au 31 décembre de l'année civile.

Le budget 2025 a été voté le 14/04/2025 par le conseil municipal. Il peut être consulté sur simple demande au secrétariat général de la mairie aux heures d'ouvertures des bureaux. Il a été établi avec la volonté :

- De maîtriser les dépenses de fonctionnement tout en maintenant le niveau et la qualité des services rendus aux habitants ; - De contenir la dette en limitant le recours à l'emprunt ; - De mobiliser des subventions auprès de l'Etat, du conseil départemental et de la Région chaque fois que possible.

Les sections de fonctionnement et investissement structurent le budget de notre collectivité. D'un côté, la gestion des affaires courantes (ou section de fonctionnement), incluant notamment le versement des salaires des agents de la commune ; de l'autre, la section d'investissement qui a vocation à préparer l'avenir.

II. La section de fonctionnement

a) Généralités

Le budget de fonctionnement permet à notre collectivité d'assurer le quotidien.

La section de fonctionnement regroupe l'ensemble des dépenses et des recettes nécessaires au fonctionnement courant et récurrent des services communaux. C'est un peu comme le budget d'une famille : le salaire des parents d'un côté et toutes les dépenses quotidiennes de l'autre (alimentation, loisirs, santé, impôts, remboursement des crédits...).

Pour notre commune :

BUDGET

Les recettes de fonctionnement correspondent aux sommes encaissées au titre des prestations fournies à la population (Loyers Garages, jardins, appartements etc...) aux impôts locaux, aux dotations versées par l'Etat, à diverses subventions.

Les recettes de fonctionnement 2025 représentent 2 355 476 euros.

Les dépenses de fonctionnement sont constituées par les salaires du personnel municipal, l'entretien et la consommation des bâtiments communaux, les achats de matières premières et de fournitures, les prestations de services effectuées, les subventions versées aux associations et les intérêts des emprunts à payer.

Les salaires représentent 783 000 des dépenses de fonctionnement de la commune.

Les dépenses de fonctionnement 2025 représentent 1 453 500 euros

Au final, l'écart entre le volume total des recettes de fonctionnement et celui des dépenses de fonctionnement constitue l'autofinancement, c'est-à-dire la capacité de la Commune à financer elle-même ses projets d'investissement sans recourir nécessairement à un emprunt nouveau.

Les recettes de fonctionnement des communes ont beaucoup baissé du fait d'aides de l'Etat en constante diminution.

Il existe trois principaux types de recettes pour une commune :

- Les impôts locaux (prévision 2025 : 585 000€) - Les dotations versées par l'Etat - Les recettes encaissées au titre des prestations fournies à la population

b) Les principales dépenses et recettes de la section :

DEPENSES	MONTANT	RECETTES	MONTANT
Dépense courantes	500 200	Excédent brut reporté	529 790.13
Dépenses de personnel	783 000	Recettes des services	67 400.87
Autres dépenses gestion courante	339 100	Impôts et taxes	811 100
Dépenses financières	22 000	Dotations et Participations	631 900
Dépenses exceptionnelles	5 000	Autres recettes gestion courante	180 000
Autres dépenses	18 000	Recettes exceptionnelles	
Total dépenses réelles	1 667 800	Recettes financières	
		Autres recettes	130 000
Virement à la section investissement	682 891	Total recettes réelles	2 350 191
Charges (écritures d'ordre)	5285	Produits (écritures d'ordre entre sections)	5 285
Total général	2 355 476	Total général	2 355 476

Commentaires concernant les données de ce tableau

c) La fiscalité

Les taux des impôts locaux pour 2025 : ne sont pas augmentés pour la partie communale concernant les ménages

- Taxe d'habitation résidence secondaire. Taxe foncière sur le bâti. Taxe foncière sur le non bâti Le produit attendu de la fiscalité locale s'élève à 585 448€

d) Les dotations de l'Etat.

Les dotations attendues de l'Etat s'élèveront à 631 900 soit une baisse de 2013.21€ par rapport à l'an passé.

BUDGET

III.La section d'investissement

a) Généralités

Le budget d'investissement prépare l'avenir. Contrairement à la section de fonctionnement qui implique des notions de récurrence et de quotidienneté, la section d'investissement est liée aux projets de la commune à moyen ou long terme. Elle concerne des actions, dépenses ou recettes, à caractère exceptionnel. Pour un foyer, l'investissement a trait à tout ce qui contribue à accroître le patrimoine familial : achat d'un bien immobilier et travaux sur ce bien, acquisition d'un véhicule, ...

Le budget d'investissement de la commune regroupe :

- en dépenses : toutes les dépenses faisant varier durablement la valeur ou la consistance du patrimoine de la collectivité. Il s'agit notamment des acquisitions de mobilier, de matériel, d'informatique, de véhicules, de biens immobiliers, d'études et de travaux soit sur des structures déjà existantes, soit sur des structures en cours de création.
- en recettes : deux types de recettes coexistent : les recettes dites patrimoniales telles que les recettes perçues en lien avec les permis de construire (Taxe d'aménagement) et les subventions d'investissement perçues en lien avec les projets d'investissement retenus (par exemple : des subventions relatives à la construction d'un nouveau centre de loisirs, à la réfection du réseau d'éclairage public...).

b) Une vue d'ensemble de la section d'investissement :

DEPENSES	MONTANT	RECETTES	MONTANT
Déficit résultat	383 202.44	Excédent résultat	
		Virement de la section fonctionnement	682 891
Remboursement emprunt	76 000	FCTVA	107 000.56
Travaux bâtiments : Maison des aînés(solde), Ginesté, Isolation Mairie, Démolition Lacan, toiture presbytère	720 391.56	Mises en réserves	383 202.44
Travaux voirie : Chemins + feux	90 000	Cession immobilisation	
Achat Terrains : Parcelles berges+ La Coste +appart	130 000	Taxe aménagement	5 000
Autres dépenses	168 000	Subventions	521 500
Immo incorporelles (logiciel)	2000	Emprunt	
Travaux en régie	130 000		
Charges (écritures d'ordre)	5 285	Produits (écritures d'ordre entre sections)	5 285
Total général	1 704 879	Total général	1 704 879

c) Les principaux projets de l'année 2025 sont les suivants :

Maison Ginesté

d) Les subventions d'investissements prévues :

e)

de l'Etat : DETR + Fonds Verts : **déjà notifiées 358 133.66 en 2023**

Etat fonds verts renaturation : **74 900€ en cours de notification**

Région espaces verts en centre bourg : **Passage en commission du 04/04/2025 attente notification**

DONNÉES SYNTHÉTIQUES DU BUDGET - RECAPITULATION

IV. Les données synthétiques du budget – Récapitulation



Fait à SAINT BAUZILLE DE PUTOIS le 14/04/2025

Le Maire,

Oscar ALLE

Elections Municipales 2026

Comme vous le savez, les élections municipales auront lieu au mois de mars 2026.

Pour y voter, pensez à vous inscrire au plus vite sur les listes électorales.

En effet, même si les dates exactes n'ont pas encore été publiées, les inscriptions seront closes le 6^e vendredi avant le premier tour de scrutin (*cf. Article 17 du Code Électoral*) et le 6^e mercredi avant le premier tour de scrutin pour les demandes **via télé-procédure** (*cf. décret n°2021-1740*).

Pour vous inscrire sur les listes électorales, il vous faudra :

- * Une pièce d'identité en cours de validité (recto-verso) ;
- * Un justificatif de domicile de moins de 3 mois à vos nom et prénom.
- * Le Cerfa n°12669*02 (si vous faites l'inscription à l'accueil de la Mairie)



Service Élections

Abonnement eau



Vous changez de logement ? Aménagement ? Déménagement ? Il faut le déclarer à la Mairie afin d'éviter quelconques problèmes au niveau de la facturation.

Les formulaires de souscription et / ou de résiliation sont disponibles en Mairie ou directement sur son site, Rubrique « Vivre à St BAU », « Service de l'eau », « Les démarches ».

Service de l'eau

Mail : eau@saintbauzilledeputois.fr

Tirage au sort jury d'assise

TIRAGE AU SORT DES JURÉS D'ASSISES POUR L'ANNÉE 2026

En application de l'article 261 du Code de Procédure Pénale, il sera procédé au tirage au sort du jury d'assises :

Le mercredi 7 mai 2025 à 10h00

Mairie – Bureau du service des Élections (derrière l'accueil)

À l'issue de ce tirage au sort, les personnes concernées seront informées individuellement par courrier.



Service Élections

Retour sur le Carnaval



Malgré le temps pluvieux, petits et grands se sont retrouvés à la salle polyvalente pour fêter le Carnaval comme il se doit.

Les animations étaient au rendez-vous, que ce soit Julien et son spectacle de magie, l'association Fleurs de Lys avec son spectacle de Twirling ou la Banda bonhomme avec sa bonne humeur et sa musique.

S'en est suivi un goûter offert par le foyer Rural.

Merci à tous ces partenaires et à l'OMS pour l'organisation de cette belle après-midi.

Installation de Poteaux de Rugby



La commune a décidé d'installer des poteaux de rugby sur le terrain municipal, ce qui permettra au club de rugby RCVH (Rugby Club Vallée de l'Hérault), de pouvoir réaliser des entraînements de qualité avec toutes les sections de rugby, et ainsi pouvoir réaliser des pénalités pour les plus habiles.

Bien entendu, la pratique du football reste en place pour les petits, avec les quatre buts prévus à cet effet.

Commémoration Armistice



Le 8 mai 2025, 80ème anniversaire de la signature de l'Armistice de la Seconde Guerre Mondiale.

Cette guerre a mis à rude épreuve les sentiments et les décisions des acteurs en présence, ce pouvait aller de l'héroïsme à la trahison sans parler du triste bilan des morts, des blessés...

Venez nombreux honorer les Morts pour la France, toutes guerres confondues, les victimes des attentats, pour soutenir nos Forces Armées en opérations extérieures contre le terrorisme, remercier tous ceux qui œuvrent pour notre sécurité, et notre confort de vie...

- ⇒ **Départ du cortège de la place du Christ à 11 heures 15**
- ⇒ **Dépôt de gerbe à notre Monument aux Morts à 11 heures 30**
- ⇒ **Un vin d'honneur sera offert par la municipalité avec distribution de diplômes d'Honneur aux enfants présents à la cérémonie ...**



Un espace vert aménagé au cœur du village grâce aux subventions de l'Etat et de la Région

Le projet de création d'un espace arboré et d'un cheminement doux reliant la Grand Rue au Chemin-Neuf va pouvoir être réalisé grâce aux subventions de l'État et de la Région. En effet, les subventions demandées à la Région, dans le cadre du programme « *Bourg-Centre* » dont la commune a été lauréate en 2024, et à l'État, dans le cadre de la politique « *Fonds Verts* », ont été obtenues. L'État et la Région ont accordé ces subventions car le projet envisagé sur l'espace situé au 181 Grand Rue, qui s'étend jusqu'à la maison de santé et au cabinet dentaire, répond aux exigences environnementales de la plupart des financements publics actuels.

La commune a prévu d'aménager un espace fleuri et largement ombragé de repos et de convivialité, avec des bancs, quelques jeux pour enfants, ainsi qu'un cheminement doux destiné aux piétons, aux cyclistes et aux personnes à mobilité réduite. L'aménagement de ce terrain contribuera à améliorer la circulation transversale entre la route départementale et le centre ancien, facilitant l'accès des habitants du centre aux services de santé et aux commerces du Chemin-Neuf et l'accès des patients et clients de ces services et commerces à la Grand Rue. Quelques places de parking seront également aménagées pour les riverains.

Ce projet d'espace vert, encore non validé et donc susceptible d'ajustements, est consultable page 51 du dossier « Bourg-Centre Région Occitanie » sur le site de la Mairie : <https://saintbauzilledeputois.fr/projets-et-realizations/urbanisme/test-urbanisme>

L'obtention de ces deux financements, pour un total de plus de 140 000 €, montre l'importance de présenter des projets s'inscrivant dans une perspective cohérente à long terme et tenant compte des problèmes environnementaux, conditions incontournables pour obtenir des subventions dans le contexte budgétaire actuel extrêmement sévère.

Anne-Marie Motard, chargée de l'urbanisme, des relations et actions territoriales



DU NOUVEAU A SAINT BAU

De nouvelles entreprises s'installent dans notre beau village :

DC JARDINAGE :

DC Jardinage vous accompagne dans la transformation de vos extérieurs dans la région Saint-Bauzilloise. Je mets en œuvre mon expertise pour concevoir, entretenir ou **aménager vos jardins** et vos terrasses. Que vous soyez un particulier ou un professionnel, je vous propose des prestations variées pour créer des extérieurs qui vous ressemblent.

<https://www.dc-jardinage-34.fr/>



AVENTURES HÉRAULT :

Vous cherchez une activité exaltante, sportive et en plein air dans l'Hérault pour pimenter votre été sans trop vous éloigner de Montpellier ?

La Via Ferrata du Thaurac vous attend chez Aventures Hérault : parcours aérien, ponts de singe, tyroliennes, sections d'escalade et bien d'autres ! Tout y est pour que les enfants et adultes de tous les niveaux, puissent profiter d'une expérience mémorable en pleine nature.

www.aventures-herault.fr



CEVENNES ENVIRONNEMENT SERVICES :

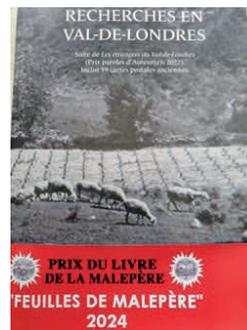
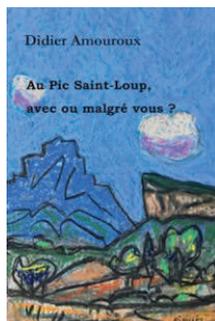
CEVENNES ENVIRONNEMENT SERVICES

INSTALLATION
POÊLE BOIS / GRANULES
MAINTENANCE
RAMONAGE
DIAGNOSTIC

06.23.48.49.55

BIBLIOTHEQUE

La bibliothèque « Au gré des mots » organise une conférence intitulée « Combats féodaux sur l'Hortus » par l'auteur Didier AMOUROUX, auteur de romans sur la région.



Combats féodaux sur l'Hortus

par **Didier Amouroux**,
auteur de la trilogie autour du Val de Londres

HISTOIRES MÉDIÉVALES,
LECTURES, DIALOGUES,
PROJECTIONS, DEVINETTES

Au fur et à mesure que sont projetées de belles cartes postales anciennes sur Notre Dame de Londres, et des photos récentes de l'Hortus,

découvrons l'histoire médiévale de l'Hortus - si méconnue,

Découvrons 11 devinettes

Écoutons les dialogues truculents de Londrains (lecture à plusieurs voix),

Samedi 14 juin - 10h00

Bibliothèque

entrée gratuite, dédicace



Bibliothèque municipale
Au gré des Mots
SAINT-BAZULE DES PYRENES

SANTÉ MENTALE

En 2025 le gouvernement français a établi la « **Santé mentale** » grande cause nationale suite à une hausse significative de + de **25% des cas**. Les problèmes de santé mentale concernent à ce jour tout public et peuvent engendrer des répercussions irréversibles s'ils ne sont pas correctement identifiés et orientés pour la plupart.

La santé mentale concerne différents troubles comme les troubles **dépressifs**, les troubles **anxieux**, les troubles **psychotiques**, les troubles des **conduites alimentaires** et les troubles **addictifs**.

Afin de pouvoir **accueillir, orienter et accompagner** au mieux les personnes dans le besoin, la Mairie a formé certains agents. Nous possédons un « réseau » de partenaires professionnels sur le plan social, médical et judiciaire tels que :

- ⇒ Le CCAS (Centre Communal d'Action Sociale)
- ⇒ le CIDFF (Centre d'Information sur les Droits des Femmes et des Familles)
- ⇒ la MPF (Maison de Protection des Familles, Antenne Gendarmerie de Lunel)
- ⇒ la MSP du THAURAC (Maison médicale de St Bauzille)
- ⇒ la Gendarmerie de Ganges et le Tribunal Judiciaire de Montpellier.

Les domaines de compétences des agents formés sont les suivants :

- Secouristes en santé mentale « standard » (2 agents mairie + Police municipale)
- Intervenants prévention suicide « sentinelle » (3 agents mairie + Police Municipale)
- Intervenant violences conjugales et intrafamiliales (Police Municipale)
- Intervenant harcèlement, sexisme et addictions (Police Municipale)

Nous tenons bien entendu à souligner que toute personne faisant appel à nos services fera l'objet d'une clause de confidentialité.

Pour plus d'informations sur la santé mentale nous vous invitons à consulter le site <https://solidarites.gouv.fr/la-sante-mentale-grande-cause-nationale-2025>



ATELIERS SENIORS



Ateliers prévention routière Séniors

Dates :

6, 20 et 30 mai

3, 13 et 24 juin

Lieu : Mairie de Saint Bauzille

Sur inscription
à l'accueil
de la Mairie





GALA DE FIN D'ANNEE

Nous sommes heureuses de vous accueillir à la salle polyvalente de St bazille de putois à 18H30 le 05/07/2024 pour notre gala de fin d'année. Nos twirleuses sont impatientes de montrer le travail effectué durant cette année. Pour cette occasion , une buvette et un repas vous sera proposés pour l'occasion.

menu	suivi d'un concert
crêpe salée/salade	aznavour avec
et sucrée	l'association
10€	MUSIC&DANCE
	Collection de Laroque

repas à réserver au 0682185006 ou pendant l'entraînement le vendredi de 17h30 à 19h à la salle polyvalente de st bazille

RUGBY CLUB VALLÉE DE L'HÉRAULT

RCVH : Tous sur le pré !

Avec le printemps les jeunes pousses du RCVH fleurissent sur les terrains. Toutes les catégories de l'école de rugby participent à des tournois, de Frontignan à Jacou, de la mer jusqu'aux contreforts des Cévennes. Et même au delà, selon les dernières indiscretions un long et beau weekend rugby est prévu la fin du mois de mai, par delà des frontières occitanes, dans une station balnéaire, au nom qui annonce fièrement l'été.

Le printemps est aux fleurs ce que le rugby est à la camaraderie, et pour voir éclore de nouvelles amitiés, le RCVH mise sur l'esprit d'équipe et la fête. Et quelle fête ! Cette année le club fête ses 15 ans. Pas encore majeur, mais loin d'être mineur dans ses ambitions le club organise une grande fête, **le 28 juin à la salle des fêtes de Cazilhac**, pour souffler ses bougies et s'époumoner devant la finale du TOP 14 qui sera diffusée sur un écran géant. Licenciés ou non, amis du club, sponsors, les grands, les petits, les jeunes et les moins jeunes, vous êtes tous conviés.



RUGBY CLUB VALLÉE DE L'HÉRAULT



K'DANSE



Le prestigieux concours de la Confédération nationale de danse (CND) aura lieu du 28 au 31 mai au Zénith de Clermont-Ferrand. Cette année encore, K'Danse y sera dignement représentée.

La récompense d'excellentes prestations effectuées lors de l'étape régionale disputée au théâtre Jean Alary de Carcassonne.

Au vu du nombre important de candidats, le concours régional Occitanie Méditerranée s'est déroulé sur 2 week-ends les 1ers et 2 mars ainsi que les 12 et 13 avril. Cette année, l'association st Bauzilloises y présentait 19 passages et les résultats sont au-delà des espérances :

- 16 premier prix, médailles d'or**
- 1 deuxième prix, médaille d'argent**
- 2 troisième prix, médailles de bronze**

Une véritable performance pour K'Danse qui, depuis 2011, participe avec succès au concours de la CND, réputé pour son exigence et son haut niveau.

Ces magnifiques récompenses font la fierté des professeures Séverine Ferreres et Karine Guichard qui saluent avant tout l'état d'esprit, l'implication et le travail des élèves.

Dans le détail,

3ème prix :

Elysa Cadenat, Ambre Joanny

2ème prix :

Aria Martinez

1er prix régional :

Léonor Afonso, Mathilde Cloup en catégorie jazz et contemporain, Maewen Hayman Decoret en contemporain.

1er prix national (qualifiées pour la finale nationale) :

Kim Favre, Maewen Hayman Decoret en jazz.

Cléo Gebelin, Eline Voluher, Lana Debard et Inès Dugrenier se qualifient elles dans les deux disciplines, jazz et contemporain.

Juliette Bereaux réalise également le doublé mais en classique et jazz.

Félicitations à toutes !

L'association présentera son gala de fin d'année sur le thème « Il était une fois... » le vendredi 27 et le samedi 28 juin au théâtre de l'Albarède de Ganges.

Plus d'informations sur notre site kdanse34.e-monsite.com



La belote Saint Bô

CONCOURS DE BELOTE À SAINT BAUZILLE DE PUTOIS

Ce samedi 19/03/2025, dans la salle polyvalente de Saint Bauzille, près d'une trentaine d'équipes s'étaient données rendez-vous pour participer à un tournoi de belote.

Avant les tournois avaient lieu dans la salle des Rencontres, mais devant l'augmentation du nombre de participants, cela se passe désormais dans la salle polyvalente mise gracieusement à disposition par la municipalité de Saint Bauzille de Putois.

Concours organisé de main de maître par Bertrand et toute son équipe. Après le tirage au sort des parties, chacun a pu s'installer à sa table dans une salle joliment décorée.

À la fin du premier tour (et aussi des autres), les commentaires allaient bon train. Style : « On n'a pas monté de jeu !!! » « Mon partenaire (c'est toujours lui) a manqué une capote* toute faite »

« On ne peut pas gagner, elle n'y va jamais !!! » « Il n'arrive pas à compter les atouts, pourtant il n'y en a que 8 !!! » « Il a encore oublié que l'as était tombé (ou pas) !!! » On n'est pas loin des parties décrites par Marcel Pagnol...

Tout cela n'empêche pas les parties de continuer et aux mécontents, dans 95 % des cas, de continuer avec le même partenaire lors de tournois ultérieurs...

Il est satisfaisant de constater que lors de ces tournois la gent féminine est largement représentée et occupe souvent le haut des classements !!!

Le principe du tournoi est simple : 8 donnes contre une équipe, puis idem contre une autre, en tout 5 équipes différentes. À la fin, on totalise les nombres de points marqués, et c'est bien sûr l'équipe qui en a le plus qui remporte la victoire.

Avec l'aide de généreux partenaires, Bertrand a pu récompenser 7 équipes. Après la remise des prix, chacun a pu se restaurer autour d'un buffet conséquent, et refaire les parties ou le monde, parfois les deux.

Il est à noter que, malgré une forte participation "d'étrangers", de nombreux locaux avaient répondu présent, même si, à une exception près, ils n'ont pas trusté les premières places. Était-ce dû au sens cévenol de l'hospitalité ?

Gagnants ou perdants, tout le monde s'est donné rendez-vous pour les prochains tournois qui vont avoir lieu à Saint Hippolyte du Fort, Sumène, Saint Bauzille de Putois, Saint Martial et dans d'autres villages.

Les personnes intéressées par de futurs exploits peuvent se renseigner auprès de Bertrand, sur les réseaux sociaux, Saint Bau connexion ou autres.

Comme pour tous les précédents, ce tournoi s'est déroulé dans une excellente ambiance : compétition n'empêchant pas gentillesse et amitié.

*Une équipe est dite "capot" lorsque qu'elle n'a pas fait de pli au cours d'une donne.

SAUMADE Jean-Pierre



ASSOCIATIONS

Thaurac Tennis Club

Coupe + 35 ans - Equipe femme :

L'équipe féminine a fini 3ème de sa poule avec le même nombre de points que les deux équipes précédentes ...rageant. Bravo à Amanda, Anne, Lydie, Sandrine, Céline Olivia et Nathalie pour leurs belles rencontres.

Coupe Courtés - Equipe femme :

A mi-course, l'équipe féminine est actuellement 3ème de sa poule avec 2 rencontres gagnées sur 4. Il reste une rencontre face au TC de L'HORTUS qui sera décisive pour la sortie de poule.

On en profite également pour féliciter Rodolphe Lopez qui a gagné le Trophée CRANVES-SALES (74) en tennis fauteuil ainsi que Guillaume Bordier qui a gagné le TMC du Vigan (30). Guillaume a gagné Marwan Asdih en finale qui avait lui-même gagné Vincent Loguiot en demi, tous les deux adhérents au Thaurac TC....Bravo à tous pour votre parcours !!!!

Tennis à l'école :

En ce printemps 2025, le moniteur du club, Renan Bragatto Abate, anime un nouveau cycle TENNIS à L'ECOLE dans les écoles de St Bauzille (2 classes de CP : 18 élèves par classes) et pour la première fois celle de Brissac (CE1-CE2-CM1-CM2 : 48 élèves).

Cette action, prise en charge intégralement par le club, est l'occasion pour les enfants de manier une raquette lors de parcours de motricité et de commencer à échanger quelques balles.

Merci aux directrices de permettre au club d'organiser cette animation pour les enfants.

Animations :

Des matchs entre adhérents ont été organisés durant le mois de février : le 01 février pour les femmes (max 30/3) et le 15 fév. des simples et doubles pour les jeunes en niveau orange;

→Le samedi 5 avril une rencontre amicale entre les jeunes du TC Laroque et ceux du Thaurac TC a été organisée sous l'impulsion des deux moniteurs Renan et Yohan: de belles rencontres lors d'un après-midi ensoleillé et convivial avec, pour terminer, une distribution de petits cadeaux à tous et d'un bon goûter.

→Le traditionnel **tournoi interne** a débuté et va se poursuivre jusqu'au 18 mai, jour des finales. Les premiers joueurs qui se sont affrontés dans plusieurs poules sont sortis et avancent dans le tableau en affrontant des joueurs mieux classés ... de beaux matchs en perspective.

Les doubles femmes, hommes et mixtes ont également débuté ... grosse activité au club en ce moment. Pensez à réserver !!!

→Le 28 juin, une journée d'animation pour les enfants ayant participé au "Tennis à l'école" sera organisée au club et le 05 juillet, pour clore la saison, les adhérents du club se retrouveront pour LA FÊTE DU CLUB.

Stages :

→Des stages TENNIS ET MULTISPORT seront organisés avec RENAN pendant les vacances d'avril pour les ados ou plus jeunes, joueurs confirmés ou non, durant les deux semaines (TMC et des activités multisports).

Pour les renseignements : thauract@gmail.com, nos réseaux ou Amanda au 0622692749.

→Des stages **cet été** seront organisés par Yohan (moniteur TC Laroque) et Renan avec du tennis le matin et une activité les après-midi (rebond world, piscine, Aquaforest, Ventreglisse, parc Spirou)

Inscription avant fin avril.

→Une tournée (avec hébergements) de tournois TMC au nord de Montpellier (19 au 26 juillet) sera également proposée aux jeunes.

Contact Renan : 06 77 45 79 90

Pour nous suivre :

[facebook.com/thauract](https://www.facebook.com/thauract)

thauract@gmail.com

et la nouveauté 2025, [thaurac_tennis_club_34](#), sur INSTAGRAM ;-)



ASSOCIATIONS

MUC SKATEBOARD - SKATETHERAPY

Retrouver l'association skate thérapie du Muc omnisports !

Cours enfants et adultes !

Tous les mercredis hors vacances scolaires

De 10h30 à 12h à Ganges

De 14h à 15h30 à saint Bauzille de putois

De 16h15 à 17h45 à Laroque.

Premier séance gratuite !

Stages vacances

Inscription ouverte !

* à Montpellier : du 22 au 24 Avril 2025 de 16h à 19h

* à Saint Bauzille de putois : du 15 au 17 Avril 2025 de 10h à 13h

- Montpellier 65€ tarif club / 90€ pour les nouveaux

- St Bau 60€ tarif club / 80€ pour les nouveaux (mini bus de st bau à Montpellier Grammont +15€!

Possibilité de réserver un jour ou plus !

Tous niveaux / adultes et enfants.

Nous appelez si vous venez avec la tribu pour obtenir un prix de groupe

[Résa et info au 0652369293](tel:0652369293)



Atelier Théâtre pour adultes

Sous la direction de Laura Fuentes Matus

Nous apprendrons le théâtre en faisant du théâtre !

Que vous soyez débutant ou expérimenté, cet atelier est ouvert à tous ceux qui souhaitent explorer le jeu théâtral ou reprendre un travail artistique en utilisant des techniques physiques et vocales, dans une atmosphère de confiance et de joie. Du réalisme au théâtre contemporain et à la performance, les participants apprendront les bases principales du travail théâtral. De plus l'atelier permettra de développer la personnalité de chaque personne, la confiance, l'écoute, le lâcher-prise, et de favoriser la solidarité et la participation de chacun dans le groupe.

- Deux mois d'ateliers suivi d'une présentation publique, des ateliers réguliers auront lieu à partir de septembre -

Nombre de places limité !

Tous les lundis à partir du 05 mai jusqu'à début juillet de 19h à 22h (plus des jours de répétitions à définir ensemble)

80€ par mois

> Salle des rencontres de la Mairie de Saint Bauzille de Putois- Chem. des Sauzedes, 34190 Saint-Bauzille-de-Putois

Une activité de : Association Pemehue CAI

Renseignements et Inscriptions : [FB @lavoixetlejeudelacteur](https://www.facebook.com/lavoixetlejeudelacteur)

[IG@lavoixpourletravaildelacteur](https://www.instagram.com/lavoixpourletravaildelacteur)

Email : assopemehuecai@gmail.com Tél : 0787817654

Pour toute inscription 15€ d'adhésion à l'association (valable pour l'année)

L'intervenante : Comédienne professionnelle chilienne, metteuse en scène et enseignante internationale. Spécialiste du travail de l'acteur issu des pratiques vocales du Roy Hart – Panthéâtre, Diplômée de l'Université Paris 8 (Master Recherche Arts de la scène et du spectacle vivant), Directrice artistique de l'association Pemehue CAI. Elle a enseigné à l'Université Paris 8 et à l'Université Paul Valéry de Montpellier ; et a travaillé en Russie, en Indonésie, en Roumanie, en Grèce, au Mexique, au Chili, et en France.

Venez découvrir une nouvelle façon de commencer la semaine !



COMITÉ DES FÊTES

Le comité poursuit sa mission de faire vivre et développer les événements emblématiques et incontournables de notre village.

La fête hivernale sur le thème du ski a ouvert les festivités le samedi 22 février 2025 avec une soirée chaleureuse où la tartiflette, préparée et servie par le comité, était à l'honneur.

Malgré le mauvais temps, jeunes et moins jeunes se sont retrouvés pour une soirée ambiancée.

Le 7 juin, rendez-vous pour la traditionnelle Fête du Pré, qui se déroulera sur la journée. Le midi, des producteurs seront présents et un brasero sera à disposition. Le soir, une soirée festive viendra prolonger cette belle journée.

Enfin, comme chaque année, la fête votive du 1er au 4 août viendra clôturer cette belle saison avec quatre jours de festivités, précédée par le célèbre Fougasset, qui aura lieu du 27 au 31 juillet !

Le Comité des Fêtes vous invite à partager ces moments de convivialité et de joie tout au long de l'année ! Nous comptons sur vous pour faire de ces événements des moments inoubliables.

À très bientôt !



AD AUGUSTA

CONCERT METAL SPECIAL "BEFORE" RAG-NAR'OC FESTIVAL :

Trop long d'attendre la grande fiesta rock sur le Plan d'Eau de début juillet, le RAG-NAR'OC ??...

Ne vous en faites pas !! Ad Augusta vous a concocté une soirée "before", avec une programmation musicale aux petits oignons.

Et c'est pas tout puisque il y aura de très nombreux pass pour le RAG-NAR'OC à gagner à ce concert là !!

RDV le samedi 17 mai à la salle des Rencontres de St-Bauzille-de-Putois (Chemin des Sauzèdes, près du Plan d'Eau).

Début à 19 h ; entrée à prix libre ; buvette, restauration et stand tattoo sur place !

Présentation des groupes de la soirée :

* **BABYLON PRESSION** : Groupe de Brutal Punk Métal culte de Marseille actif depuis 1998 ; fusionnant de très nombreuses influences, le tout appuyé par des textes forts, crues et revendicateurs.

* **SPLEEN** : Groupe de Nü Metalcore, formé par montpelliérains unis par une passion commune : explorer les recoins sombres de l'âme humaine à travers une musique brute et poignante. un voyage dans les ténèbres de l'esprit, mais a la fois un cri de révolte et un reflet des luttes personnelles qui définissent chaque membre du groupe. Mélancolie, rage et catharsis sont les maîtres mots de leur univers sonore !

* **DEAD WINDS** : Jeune groupe de thrash métal fusion, également originaire de Montpellier. Ils s'étaient déjà produit à St-Bau lors de l'édition 2023 du RAG-NAR'OC ; et ils reviennent pour notre plus grand plaisir pour nous présenter leur tout premier album, sorti en mars 2025.

* **CARAMEL MOU** : Depuis les années 80, les viganais distillent un hard rock déjanté entraînant le public dans son délire et son enthousiasme. Pour ce Before Rag-Nar'Oc, comme à son habitude, ils nous réservent quelques surprises.



SOU DES ÉCOLES

Bonjour à tous et toutes ! Enfin le beau temps !

Merci beaucoup à toutes les personnes qui ont participé au vide grenier printanier.
Cet événement fût un grand succès et c'est grâce à vous !!

- Nous vous rappelons la vente de plants et de fleurs qui proviennent de **la pépinière Caizergues et fils**. Les commandes (distribuées dans les cartables des enfants) sont à récupérer le **samedi 3 mai de 9h à 13h** sur la place du Christ pendant le marché !
Vous ne pouvez pas passer par l'école ? Pas de problèmes, vous pouvez acquérir des fleurs et/ou des plants supplémentaires, **en vente libre ce même jour**.
- Pour clôturer cette année scolaire, nous organisons la kermesse de l'école le **vendredi 20 juin à partir de 18h, sur le thème du cirque**. Vous y trouverez de quoi vous restaurer et vous hydrater. Les enfants pourront trouver des jeux, des animations et des goodies. Ce sera l'occasion de dire au revoir à cette année scolaire 2024-2025.

Nous rappelons que tous ces événements sont organisés bénévolement pour financer des sorties ou d'autres projets pédagogiques. Si vous désirez vous joindre à nous en tant que membre ou bénévole, nous serons très heureux de vous accueillir. N'hésitez pas à nous contactez par mail, par téléphone et de vive voix !! □

Nous vous informons que pour chaque événement, il y a la possibilité de régler par chèque, espèces, virement bancaire (pensez à mettre le motif ainsi que votre nom), ou carte bleue !



Contact :
soudesecoles34@gmail.com
07 83 45 02 38
Insta : soudesecoles.thaurac



ASSOCIATIONS



L'AIRE DE FAMILLE

L'aire de famille vous propose :

Ce début de printemps a été l'occasion de vous contacter un formidable événement le 28 juin prochain, **Trala L'aire : les 15 ans de L'aire de famille !** Festivités autour du thème de la musique. Le programme est en cours de finalisation, nous avons hâte de vous annoncer les artistes qui viendront animer des ateliers et performer pour le plaisir des petits et des grands. Plusieurs partenaires locaux viendront co-animer cette journée exceptionnelle.

Au retour des vacances d'avril, un **nouveau créneau d'accompagnement scolaire collège et lycée s'ouvre** : le mercredi de 17h à 19h. William sera là pour les aider dans leurs apprentissages par le concret et des outils ludiques.

Pour assurer les missions de L'aire de famille, nous **recherchons des bénévoles**, des missions ponctuelles (faire des crêpes au Rag-Nar'Oc, ...), à l'engagement régulier (accompagnement scolaire des primaires, ...). N'hésitez pas à nous contacter par mail ou à nous rendre visite pendant l'une de nos permanences :

Les mardis matin de 9h à 12h30 pour les **Cafés Bébé**. Un temps privilégié avec votre bébé et les nouveaux parents pour parler des enjeux de la parentalité en toute sérénité.

Les mercredis matin de 10h30 à 12h30 pour les **Cafés inter générationnels**. Un moment de convivialité et de partage autour d'une boisson chaude. Ping-pong, lecture ou temps au jardin... un moment de rencontre entre petits et grands, créateurs et jardiniers, joueurs et observateurs. Il y en a pour tous les goûts et tous les âges !

Les mercredi après-midi de 15h à 17h pour les **Goûter parentalité**. Un temps adapté aux enfants entre 6 et 12 ans et leurs parents. Un moment gourmand où la créativité et l'entre-aide sont au rendez-vous. L'accompagnement à la scolarité, les mercredis (secondaire) et jeudis (primaire) soir, de 17h à 19h pour apprendre en s'amusant. Il reste des places, n'hésitez pas à nous contacter pour inscrire votre enfant.

Les prochaines dates pour les ateliers :

Bébé Olé avec Aline : 13 mai, 10 juin

Danse en famille avec Nora : 17 mai, 7 juin, 21 juin

Infos et réservations sur lairedefamille34@gmail.com



Recherche bénévoles
ponctuel ou régulier

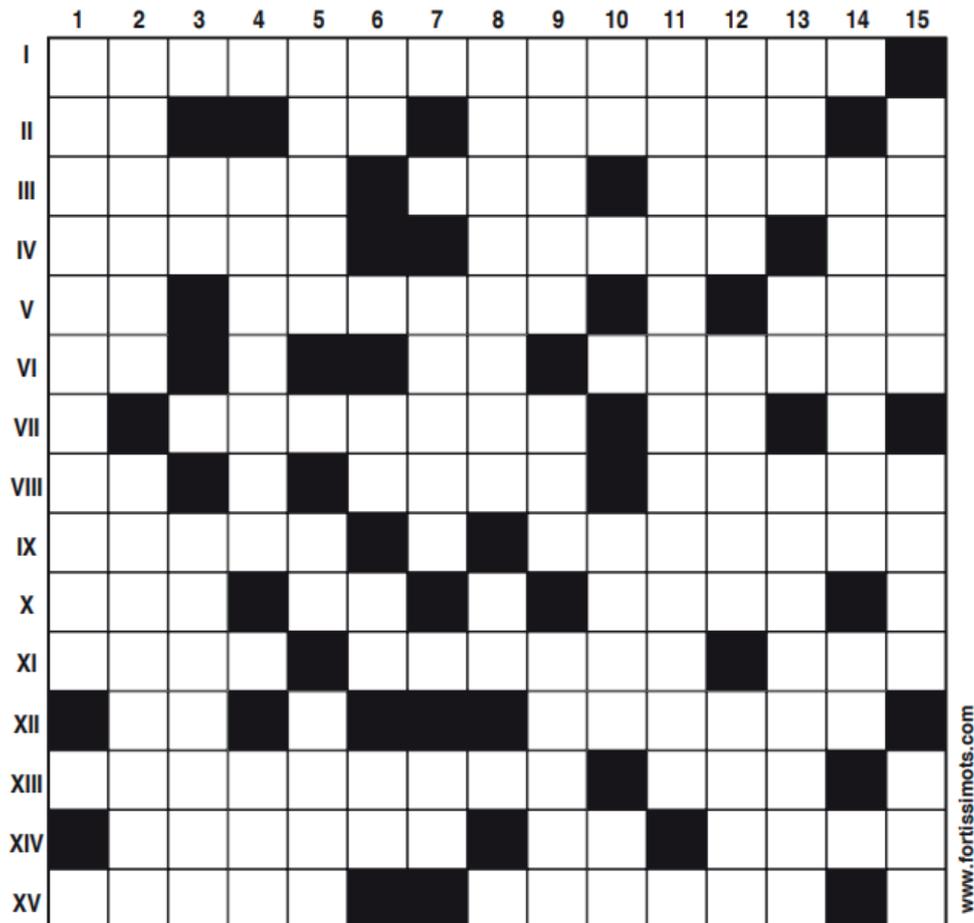
Accompagnement scolaire
Aider au stand crêpes d'un festival
Présenter votre passion
Tenir une permanence 2h par semaine...
Les occasions de contribuer sont variées

Venez en discuter !

mail : lairedefamille34@gmail.com

L'association qui murmure à l'oreille des parents!

DIVERTISSEMENT



www.fortissimots.com

HORIZONTALEMENT

I. L'essentiel est d'y participer (deux mots). **II.** A été, à reculons. Les débuts à "bicyclette". Train. **III.** Terrain de sport en gymnase. Entrée dans le "stade". Comme certains centres. **IV.** Habits de danseuses. A celle de foot, on y apprend le foot. Au cœur du "lancer". **V.** Naissance d'"allure". L'attaquant du milieu. Ce travail-là n'est plus imposé. **VI.** A l'entendre, il a été sifflé. Paresseux comme lui, adieu l'entraîne ment !... Il faut savoir le doser. **VII.** Ils ont leur "Parc". Déesse qui aurait vachement aimé la pelouse du stade. **VIII.** Matière de médaille pour le meilleur. Elle applaudit son homme. Elle écrit encore sur le tableau. **IX.** Pelages sur le champ de courses. Crient haut et fort. **X.** Sigle de club. Départ d'"attaque". Enlever. **XI.** Virage de ski. Célèbre moto italienne. Un certain Institut. **XII.** En "athlétisme". Canne d'al piniste. **XIII.** Epreuve complète d'athlète. Refus. **XIV.** On cherche toujours à le battre. Reçu. Le sport des scolaires du mercredi après-midi. **XV.** Le boxeur y passe avant de monter sur le ring. Essayée.

VERTICALEMENT

1. Il moule le corps de la gymnaste. **2.** Il est "jeté" chez l'haltérophile. Plus confortable que le kart. **3.** Un certain lycée. Ces "chébecs"-là sont sûrs de couler. **4.** Coin où tirer les buts. Service à ne pas rendre au tennis. **5.** Personne de poids. Possessif. Une "côte" brisée dans la chute. **6.** Etalon chinois. Sur terre. Certains travaux. Un bout du "harnais". **7.** Geste défensif au foot. Lettres de "leader". **8.** Equipement. Utiles pour se délester avant l'épreuve ! **9.** Classement. On y est, en salle. Souffle coupé. **10.** Pronom. Mieux vaut bien l'être. Chiffre du départ. **11.** Elle amène à la compétition. **12.** Déchet d'urine. Avec Décathlon, on l'a "à fond". En location. **13.** Une "ère" un peu bousculée. Départ de "soleil" à la barre fixe. Une telle démonstration nous mène aux nues. **14.** Dynamisme. Un peu de "natation". **15.** Champ de courses anglais. Saisons pour pratiquer les sports nautiques. Un certain club de foot

Solutions des Mots croisés
du dernier bulletin

	1	2	3	4	5	6	7	8	9
I	R	O	U	L	E	M	E	N	T
II	E	R	R	A	T	U	M		R
III	V	I	E	T	N	A	M		O
IV	A	G		R	A	I	E	N	T
V	N	I	A	I		S	N		T
VI	C	N		N	O		A	M	I
VII	H	A	L	E	T	A		O	N
VIII	E	L	A	S	T	I	Q	U	E
IX	S	E	C		O	S	I	E	R

RECETTE

Ktipiti (Grèce)



préparation 30 min
cuisson : 15 min
très facile
pour 4 personnes

Ingredients:

2 Poivrons rouges
2 yaourts grecs
feta
huile d'olive
1 gousse d'ail
paprika



Étape 1

Faire cuire les poivrons au grill, retirer la peau, enlever les grains et couper en dés.

Étape 2

Ecraser un peu de feta, mélanger avec les yaourts grecs, les poivrons, l'ail, le paprika et un peu d'huile d'olive.

Étape 3

On peut éventuellement parsemer le mélange avec des pignons grillés. Servi avec du pain.

PHARMACIE DE GARDE

Pharmacies de Garde



Du 1 au 2 mai :

MOLLES GANGES 04 67 73 84 15

Du 3 au 9 mai :

FABRE ST HIPPOLYTE 04 66 77 20 14

GARRIGUES LE VIGAN 04 67 81 00 10

Du 10 au 16 mai :

MALLET ST BAUZILLE 04 67 73 70 05

Du 17 au 23 mai :

LOPEZ SAUVE 04 66 77 50 61

TIBI LE VIGAN 04 67 81 0363

Du 24 au 30 mai :

RODRIGUEZ GANGES 04 67 73 84 12

Du 31 mai au 6 juin :

ROUAN ST HIPPOLYTE 04 66 77 22 42

FERAL ARRE 04 67 82 01 02

Du 07 au 13 juin :

BOUET SUMENE 04 67 81 35 60

Du 14 au 20 juin :

PAULIN QUISSAC 04 66 77 31 46

BOURIDAH VALLERAUGUE 04 67 82 20 07

Du 21 au 27 juin :

RASTOLDO GANGES 04 66 77 20 14

Du 28 au 30 juin :

NOCELLA QUISSAC 04 66 77 49 89

ROMBAUT LE VIGAN 04 67 81 11 19

ETAT CIVIL

Décès:

Sincères condoléances à la famille et aux proches :

✝ Robert ISSERT nous a quittés le 01/04/2025

✝ Emile SCOTTO D'ARDINO nous a quittés le 11/04/2025

✝ Joseph KERDUDO nous a quittés le 12/04/2025

✝ Solange ALLEGRE née JEANJEAN nous a quittés le 21/04/2025

✝ Elisabeth VALOIS née DELPUECH nous a quittés le 22/04/2025



INFORMATIONS PRATIQUES

Mairie de Saint Bauzille de Putois



1115 avenue du chemin neuf
Tél : 04 67 73 70 12
Fax : 04 67 73 31 84
accueil@saintbauzilledeputois.fr

Accueil téléphonique :

Du lundi au vendredi
de 8h00 à 12h00 et de 14h00 à 17h00

Accueil du public :

Du lundi au vendredi : 8h00 - 12h00

Accueil - Locations :

04 67 73 70 12 accueil@saintbauzilledeputois.fr

Communication - Associations - Bibliothèque :

04 67 73 70 12 secretariat@saintbauzilledeputois.fr

Eau - Élections - Recensement - Festivités :

04 99 53 36 09 eau@saintbauzilledeputois.fr

Urbanisme - Etat civil - Funéraire - Comptabilité :

04 99 53 36 08 urbanisme@saintbauzilledeputois.fr

Police : 04 67 73 76 92 police@saintbauzilledeputois.fr

en cas d'urgence uniquement aux horaires de service :

06 75 72 49 07 **sinon composer le 17**

CCAS (CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE)

Les permanences du CCAS

Tous les mardis de 9h30 à 11h30

Sur rendez-vous au 04 67 73 70 12 ou

ccas@saintbauzilledeputois.fr

Bibliothèque

1199 Avenue du chemin neuf

Tel : 04 67 73 75 06 - 09 99 53 36 09

Horaires d'ouverture : **au public** : les mercredis et samedis de 10h00 à 12h00 et mardi de 17h00 à 19h00

Marché de Producteurs locaux

Tous les **samedis** de l'année de **8h00 à 12h30**

Sur la Place du Christ

La poste

Ouverture de 9h00 à 11h15 du lundi au samedi

Levée du courrier à 11h00

Récapitulatif—Collecte des déchets

-Tous les lundis et jeudis : Collecte des bacs gris

-Tous les mercredis : Collecte des sacs jaunes à sortir la veille après 19h00. (Cartonnettes, bouteilles, cannettes à compacter au maximum)

Les jours fériés, la collecte est reportée généralement au lendemain

Le 1^{er} et 3^{ème} jeudi du mois : les déchets verts (attachés ou dans un contenant, sauf big bag) **(+65ans ou situation handicap) sur inscription**

- Le 4^{ème} jeudi du mois : les encombrants (gros mobilier, matelas, électroménager) **(+ 65 ans ou situation handicap) sur inscription**

Déchèterie de Ganges (04 67 73 14 57) : tout autre

déchet doit être amené à la déchèterie de Ganges (vide maison conséquent, déchets de chantier)

Le SYMTOMA (04 66 77 98 29) peut vous informer et vous orienter sur le tri et l'achat d'un composteur.

Numéros utiles

Polyclinique Saint-Louis-Ganges	04 67 81 68 00
Secrétariat des urgences	04 67 81 68 58
Premiers secours, SAMU	15 ou 112
Pompier :	18
Centre antipoison :	04 91 75 25 25
Gendarmerie de Ganges	04 67 73 85 13
Médecin Pepéy Claudie	04 67 73 31 03
Cabinet médical	04 67 47 90 74
Pharmacie Mallet	04 67 73 70 05
Cabinet IDE	04 67 73 31 77
Cabinet Kinés	04 67 73 32 99
Cabinet Kinés Carbonell/Guillemette	04 99 51 78 82
Mutuelle communale	04 67 07 39 37
Bus des aidants	07 66 40 40 16
Mission Locale Garrigues Ganges	04 67 73 01 30
Ecole du Thaurac	04 34 22 75 25
Micro-Crèche -St Bauzille de Putois	04 67 22 50 24
Centre de loisir	07 77 26 82 40
Communauté de communes	04 67 73 78 60
Correspondant Midi Libre	06 19 96 96 63
ENEDIS	09 72 67 50 34
Préfecture de Montpellier	04 67 61 61 61
Sous-préfecture de Lodève	04 67 88 34 00
Département	04 67 67 67 67
France Services Ganges	04 67 73 18 92
SGC Est Hérault (trésorerie Saint Mathieu)	04 11 28 38 50

Bulletin municipal

Les articles doivent être envoyés avant le 10 du mois pour une parution le mois suivant en signifiant comme objet : Bulletin municipal.

E-Mail : secretariat@saintbauzilledeputois.fr

Rédaction : les élus

Distribution : les élus

Tirage : 1000 exemplaires

Parution : bimestriel

Site internet : <http://saintbauzilledeputois.fr/>